



Communiqué de presse

8 décembre 2016

*Flotte automobiles*

**La FESP négocie avec OPEL des avantages d'achat  
et de location pour ses adhérents**

- *La FESP négocie avec OPEL jusqu'à 40 % de remise sur l'achat et la location de véhicules pour les flottes automobiles de ses adhérents.*
- *Les collaborateurs de la structure bénéficient également à titre personnel d'offres partenaires, leur permettant de bénéficier de remises allant jusqu'à 27 % et de conditions d'achat particulièrement avantageuses.*

**La FESP a signé avec le constructeur automobile OPEL une convention de partenariat portant sur des avantages à l'achat ou la location de véhicules de société adaptés aux besoins des intervenants au domicile des particuliers.**

La Fédération du service aux particuliers (Fesp) renforce son offre de service auprès de ses adhérents et de ceux de ses syndicats membres. Les structures dont les intervenants et salariés travaillent au domicile de leurs clients expriment des besoins en véhicules adaptés à leurs activités. De son côté Opel, constructeur de véhicules, présente une gamme de produits répondant aux différentes attentes des entreprises.

**Accéder à une flotte automobile adaptée**

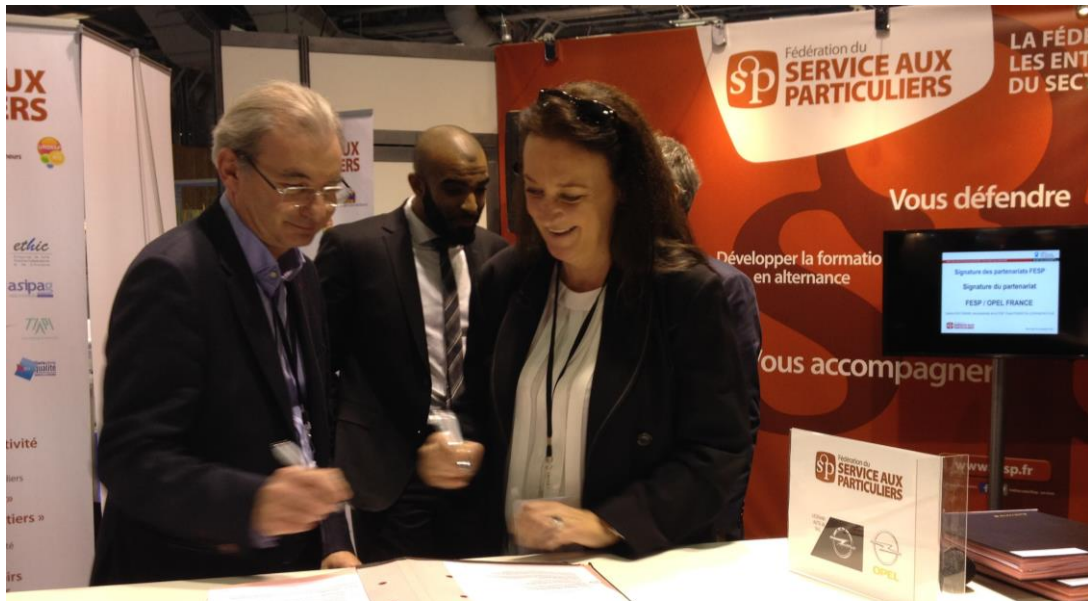
Les Sociétés adhérentes à la FESP ou à l'un de ses syndicats ou groupements adhérents, bénéficient de conditions privilégiées concernant l'acquisition et la location de véhicules de marque OPEL, particuliers ou utilitaires. La liste des véhicules et des remises accordées est préalablement définie et transmise sur demande à chaque adhérent. Ces conditions s'appliquent sur les véhicules particuliers et utilitaires.

**La Fesp accompagne ses adhérents et leurs salariés**

Ce partenariat permet en outre aux collaborateurs des structures adhérentes de la fédération, de bénéficier de remises avantageuses au titre du « Programme Partenaires ». Dès lors qu'une entreprise adhérente à la FESP, à l'un de ses syndicats ou groupements



d'entreprises membres, prend livraison d'une Opel neuve livrée par Legrand Auto 24 SAS, l'ensemble des salariés de cette entreprise peut dès lors profiter d'avantages pour l'achat d'une Opel neuve, allant jusqu'à 27 % de réduction, quels que soient la taille, le chiffre d'affaires ou le nombre de salariés de la structure.



David Pemartin, Directeur Groupe Legrand SAS, Tarik Yaou, Responsable grands comptes General Motors France - OPEL, Sandra Küntzmann, Vice-présidente de la Fesp, lors de la signature de la convention de partenariat, au salon Sap 2016.

**En savoir plus : 01 53 85 40 80 – [accueil@fesp.fr](mailto:accueil@fesp.fr)**